Les BICAF : Comprendre leur rôle de relais de proximité aux frontières

*Les **Bureaux d'Informations Commerciales et d'Assistance aux Frontières** (BICAF), sont des dispositifs mis en place par l'Association Ouest-Africaine du Commerce Transfrontalier des produits Alimentaires, Agro-sylvo-pastoraux et Halieutiques (AOCTAH) et ses partenaires dans le but de faciliter le commerce transfrontalier en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Installés directement aux postes frontaliers, ils agissent comme des relais de proximité, visant à fluidifier les échanges tout en apportant information, assistance et médiation aux usagers en l'occurrence les commerçants et transporteurs.*

Du mandat et des missions des BICAF

Le mandat des BICAF s'articule autour de quatre axes principaux. **Le premier, l'information**, vise à présenter de manière claire et détaillée les règles douanières et commerciales aux usagers, à expliquer les droits et devoirs des commerçants, et à utiliser un langage simple illustré par des exemples concrets. **Le second, l'assistance**, consiste à aider les commerçants et transporteurs à remplir les documents administratifs, à les orienter vers les services compétents et à faciliter les démarches et formalités frontalières aux acteurs, principalement pour les personnes peu alphabétisées. **Le troisième axe, la médiation**, consiste à intervenir en cas de litige ou de blocage aux frontières, aider les commerçants et transporteurs dans la résolution des conflits avec les agents de contrôle ; et défendre les droits des commerçants de manière impartiale. Enfin, **la veille et la remontée d'informations** qui est le quatrième axe, consiste à identifier les difficultés rencontrées, à collecter des données sur les passages et obstacles, puis à transmettre ces informations aux responsables afin d'améliorer les pratiques.

Il est important de souligner que le BICAF ne remplace pas les services frontaliers (douanes, police, etc.) mais collabore étroitement avec ceux-ci pour fluidifier les échanges.

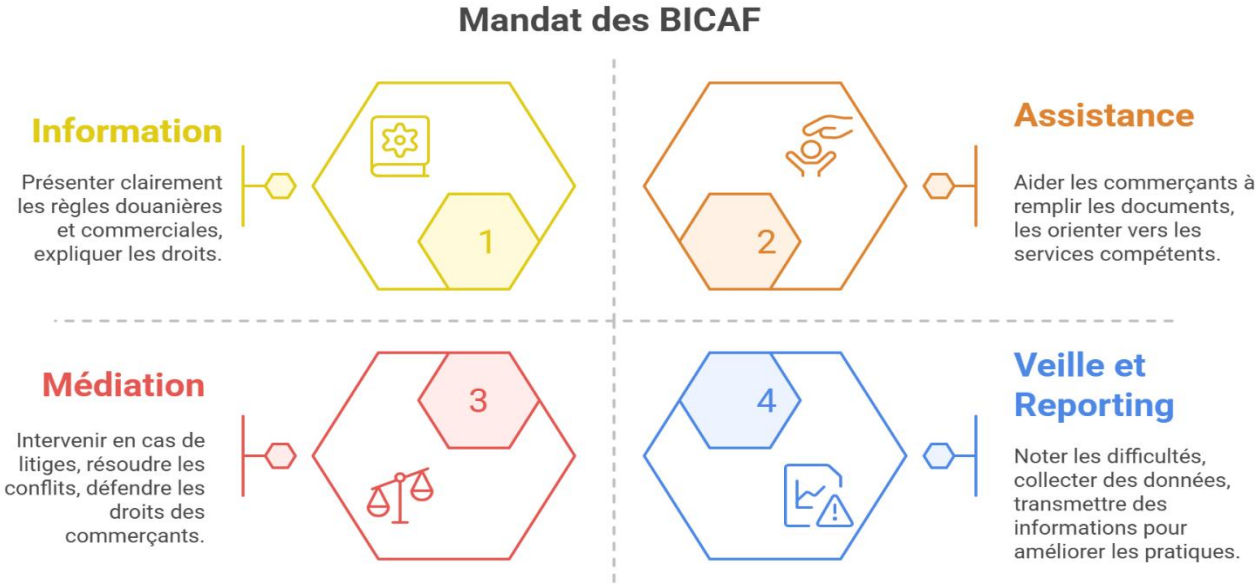

De l'animation des BICAF

Pour remplir leur mandat et missions, les BICAF sont dotés des animateurs qui jouent un rôle central dans le fonctionnement du dispositif. En effet, l'**animateur BICAF (ABICAF)** est le premier point de contact pour les usagers (commerçants, transporteurs, etc.)) et incarne le BICAF sur le terrain. Il assure l'accompagnement quotidien et veille à la bonne mise en œuvre des missions du BICAF. Ses compétences clés incluent l'écoute active, la capacité à expliquer clairement les démarches, l'aide sans jugement, le maintien du calme en situation de tension, ainsi que le respect de tous les usagers. L'ABICAF n'est pas un transitaire.

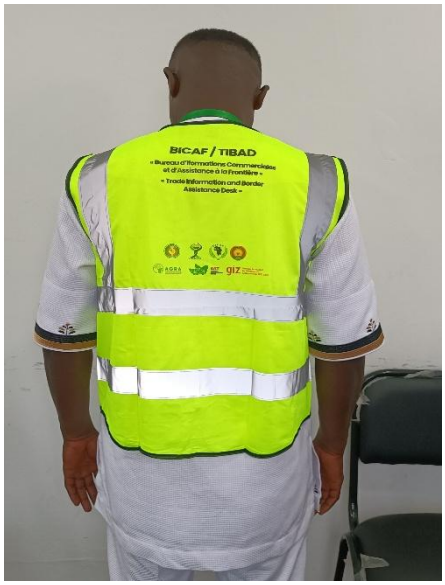

Pour garantir la confiance et l'efficacité du BICAF, il doit également respecter des principes éthiques fondamentaux : **neutralité, confidentialité, respect, transparence et équité**.

Des types d'informations disponibles au niveau des BICAF

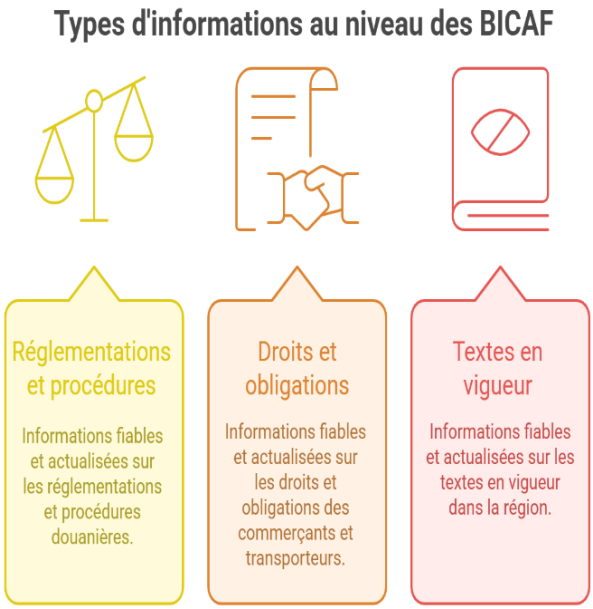

Étant donné que l'une des missions clés des BICAF est d'informer les usagers afin de faciliter le commerce transfrontalier et de réduire les obstacles rencontrés par les commerçants, transporteurs, etc.), ils doivent disposer d'informations fiables et régulièrement actualisées. Ainsi, différents types d'informations sont disponibles au niveau des BICAF à savoir :

- **Les réglementations et procédures douanières**
- **Les droits et obligations des usagers**
- **Les textes en vigueur dans l'espace sous-régional**
- **Les législations nationales, les décrets, les arrêtés interministériels, les notes de services, etc.**

Ces informations permettent aux commerçants de mieux comprendre le cadre légal et de sécuriser leurs transactions aux frontières.

Quelques chiffres clés

- ✓ A ce jour, 8 BICAF sont installés dans la région
- ✓ Entre 2019 et 2024, plus de 612 000 acteurs du commerce transfrontalier assistés au niveau des BICAF
- ✓ Plusieurs centaines de cas d'assistance individuelle traités

Quelques chiffres clés

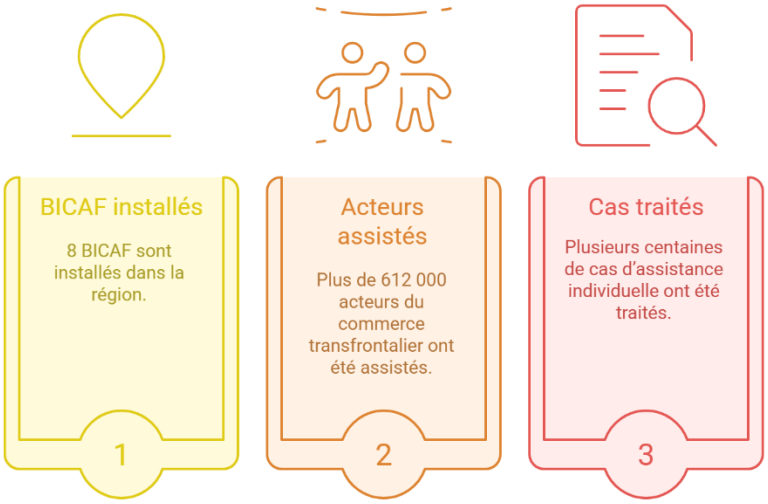

Le BICAF est un **outil clé pour le commerce transfrontalier**, combinant information, médiation, assistance et collecte de données. Grâce à l'action des animateurs BICAF, il permet de réduire les tracasseries, de fluidifier les échanges, de renforcer la confiance entre les commerçants et les administrations frontalières, et de fournir des informations précieuses pour améliorer les politiques et interventions régionales. En ce sens, le BICAF est à la fois un facilitateur, un mobilisateur et un partenaire de terrain essentiel pour un commerce transfrontalier fluide.

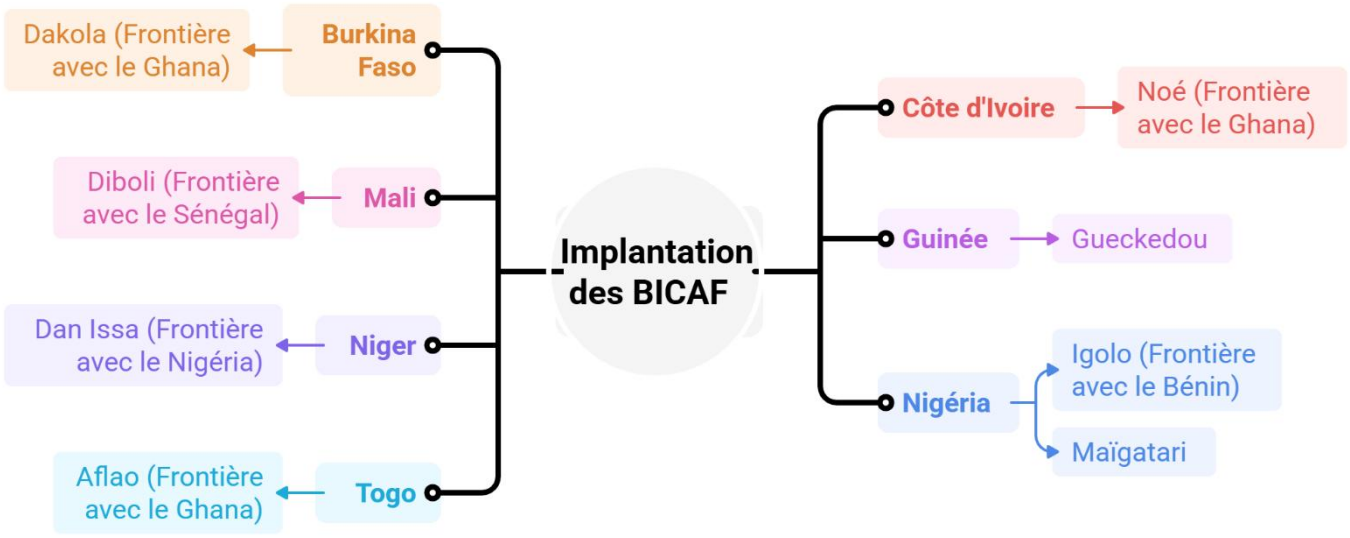

À travers leurs activités, les BICAF contribuent pleinement à la mission centrale de l'AOCTAH, qui est de **promouvoir le commerce intra-régional des produits alimentaires, agro-sylvo-pastoraux et halieutiques en Afrique de l'Ouest et au Sahel**. Ils participent à la facilitation des cadres de dialogue et de gouvernance entre acteurs privés et publics, dans le but de renforcer la résilience des acteurs commerciaux, de soutenir la création d'emplois décents, d'augmenter durablement les revenus et d'améliorer la compétitivité des produits sur le marché régional.

Mission de redynamisation du BICAF de Dakola, du 20 au 22 août 2025, © AOCTAH

Mission de redynamisation du BICAF de Dan Issa, 23 au 28 septembre 2025, © AOCTAH

CETTE NOTE A ETE PRODUITE DANS LE CADRE DU PROJET « RENFORCER LA PARTICIPATION DES FEMMES ET DES JEUNES AU COMMERCE TRANSFRONTALIER EN AFRIQUE DE L'OUEST » MIS EN ŒUVRE PAR L'AOCTAH AVEC LE SOUTIEN DE L'AGRA